

**FORMULAIRE UNIQUE
DE DEMANDE DE DÉROGATION A L'INTERDICTION
DE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DE DÉCHETS ET RÉSIDUS VERTS**

Vous êtes un(e) :

<input type="checkbox"/> Particulier	<input type="checkbox"/> Professionnel	<input type="checkbox"/> Personne morale de droit public (établissement public, collectivité territoriale...)	<input type="checkbox"/> Agriculteur
Merci de compléter les points :			
1 2 3 5 6 7	1 2 3 5 6 7	1 2 3 5 6 7	1 2 4 5 6 7

☒ COORDONNÉES DU DEMANDEUR :

Personne morale :

Dénomination ou raison sociale : _____

Forme juridique : _____

N° SIRET/SIREN : _____ N° PACAGE : _____

Adresse du siège social :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Personne physique / signataire pour la personne morale :

Nom , prénom : _____

Qualité : _____

N° de téléphone (facultatif): _____

Courriel : _____

Adresse du signataire (si différente de l'adresse du siège social) :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

☒ LOCALISATION :

Commune où se situent les parcelles concernées : _____

Zone concernée par l'arrachage/abattage (numéro d'îlots/parcelles) _____

Lieu du brûlage (Numéro d'îlots/parcelles) _____

Distance des premières habitations les plus proches du lieu de brûlage : _____

Distance de la déchetterie ou de la végéterie la plus proche par rapport au lieu de brûlage (sauf pour agriculteurs) :

Nature des déchets concernés : _____
Volume des déchets/résidus concernés : _____

Période de réalisation de l'opération : _____
Toute demande devra être déposée au moins 15 jours ouvrés avant le brûlage

Conditions de sécurité environnementale et sanitaire encadrant l'ensemble de l'opération depuis l'arrachage ou l'abattage jusqu'au traitement des végétaux :

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES SELON LES DEMANDES

③ Pour les particuliers, professionnels et collectivités territoriales :

Pour une demande d'autorisation de brûlage de déchets et résidus verts :

Motif de la dérogation demandée (justification de la nécessité du brûlage par rapport à d'autres moyens d'élimination ou de valorisation)

4 Pour les agriculteurs :

Pour une demande d'autorisation de brûlage de résidus agricoles :

Motif de la dérogation demandée (raisons phytosanitaires)

Pour une demande d'autorisation de brûlage des végétaux contaminés par des organismes nuisibles non réglementés et des espèces exotiques envahissantes :

Motif de la dérogation demandée (nature du parasite ou de l'organisme nuisible)

Justification de la nécessité du brûlage par rapport à d'autres moyens d'élimination ou de valorisation

5 Pièces à joindre pour toute demande d'autorisation :

- plan de situation (à l'échelle 1/25 000^e)
- plan cadastral, (précisant le lieu de brûlage et la distance de la première habitation)

6 Toute demande d'autorisation devra être adressée à :

Préfecture du Loiret
Direction des sécurités
Bureau de la protection et de la défense civiles
181 rue de Bourgogne
45042 Orléans Cedex 1

ou par courriel : pref-defense-protection-civile@loiret.gouv.fr

7 Je m'engage :

- à trier mes déchets verts et à garantir l'absence de métaux et plastiques avant le brûlage ;
- à être muni de l'autorisation écrite délivrée par le préfet au moment du brûlage ;
- à respecter les dispositions fixées par l'arrêté préfectoral ;
- à respecter les consignes de sécurité annexées à l'autorisation préfectorale.

Fait à le

Signature du demandeur :